



UFR
LETTRES
LANGUES
SCIENCES
HUMAINES

Rentrée 2020-2021

Licence 1^{ère} année

Livret portail

SDL + LLCER espagnol



#univorleans

Mot du directeur

Au nom de l'ensemble des personnels enseignants et administratifs, nous vous souhaitons la bienvenue à l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines.

A l'université, vous trouverez des conditions de travail et de vie sensiblement différentes de celles que vous avez rencontrées jusqu'alors : moins d'heures de cours, organisation semestrielle, pédagogie adaptée à l'enseignement universitaire : CM, TD, projets tutorés ... (l'assiduité aux cours est obligatoire), acquisition de crédits européens (ECTS)... Votre capacité à être autonome sera sollicitée pour fournir en dehors des cours un effort individuel indispensable à la réussite.

Il n'est pas toujours facile de choisir dès le début son parcours universitaire. C'est pour répondre à cette difficulté qu'un système de passerelles a été mis en place entre certaines licences (par exemple LLCER et LEA, histoire et géographie). Ce dispositif vous permettra de changer d'orientation pendant les deux premières années.

Par ailleurs, tout au long de la licence, par le jeu des options et des parcours, vous pourrez peu à peu vous orienter vers le métier qui vous attire. Vous pourrez encore choisir une UEOI (Unité d'Enseignement d'Ouverture Intégrée) vous permettant de satisfaire votre curiosité ou de compléter votre formation. Après la licence en trois ans, il vous sera possible de vous engager dans un master en deux ans. L'offre de nos masters est aujourd'hui assez riche pour répondre à l'attente de la plupart de nos étudiants. Enfin, le doctorat vous permettra de vous préparer plus spécifiquement aux métiers de la recherche.

Notre université est ouverte sur le monde. Vous côtierez dans vos cours des étudiant-e-s d'autres pays, tout comme vous pourrez aller étudier à l'étranger un semestre, une année, voire deux, tout en bénéficiant d'une aide matérielle. Nous vous encourageons vivement à tenter cette expérience très enrichissante.

Notre université est aussi un lieu de vie où, à travers la pratique d'un sport, un engagement syndical ou associatif, la participation à diverses activités (sorties, voyages, expositions, concerts, théâtre...), vous pourrez compléter votre épanouissement personnel.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une excellente année universitaire.

La Direction de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines

Réunion pédagogique de rentrée:
présence obligatoire des étudiants

Mardi 1er septembre 15h15 à 16h45
Amphithéâtre Péguy UFR LLSH

Licence Géographie et Aménagement	Licence Histoire	Licence Lettres
Licence LLCER Anglais ou Espagnol	Licence LEA	Licence Sciences du Langage

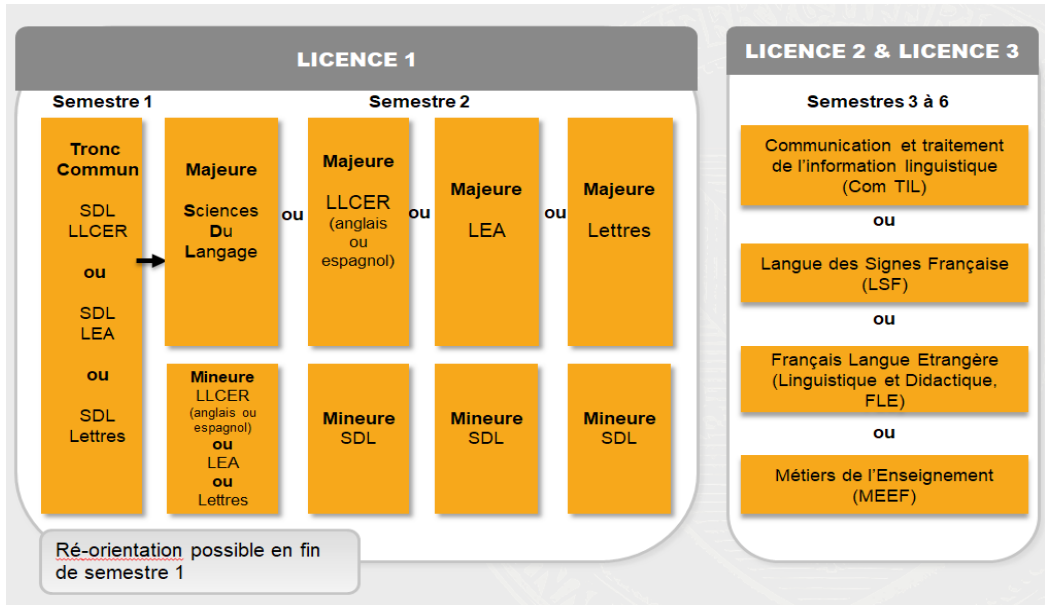
.....

***1ère année de Licence
bi-disciplinaire
Choix entre 8 portails :***

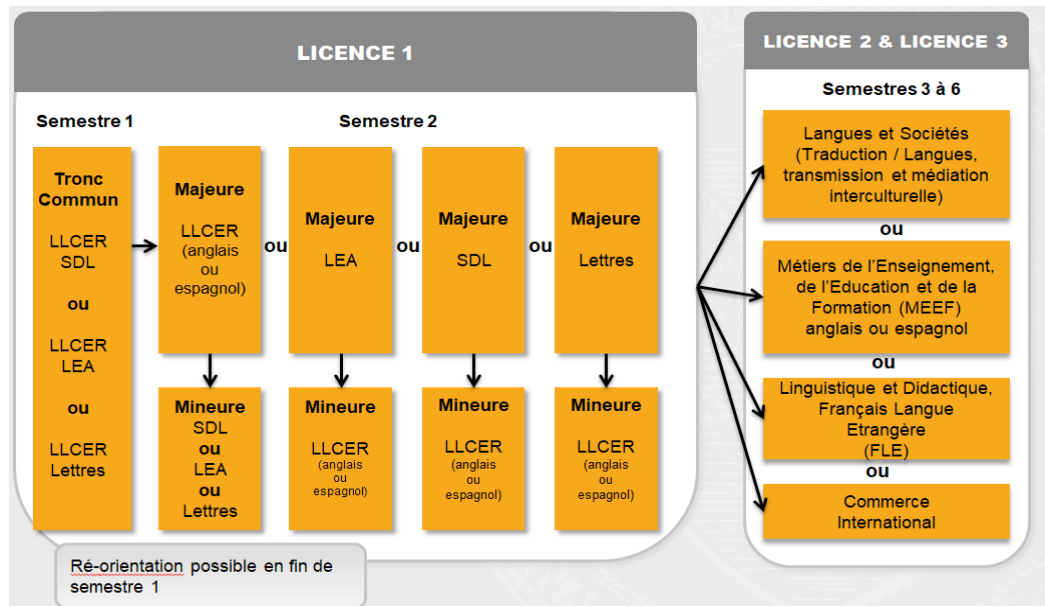
.....

- 1.** Sciences du Langage + LLCER Anglais ou Espagnol
- 2.** Sciences du langage + LEA
- 3.** Sciences du Langage + Lettres
- 4.** LLCER anglais ou Espagnol + LEA
- 5.** Lettres + LLCER Anglais ou espagnol
- 6.** Lettres + Histoire
- 7.** Histoire + Géographie et Aménagement
- 8.** Histoire + Droit

Licence Sciences du Langage



Licence LLCER Anglais ou Espagnol



Même si les femmes représentent plus de 50% de la population, elles **comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique**. En fait, c'est dans le domaine électoral que la domination des hommes se fait davantage sentir. Cependant, même si depuis quelques dizaines d'années, les femmes occupent de plus en plus de postes traditionnellement réservés aux hommes, **l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible** pour la plupart des Canadiennes (Brodie, 1991 : 3).

• **Même si l'auteur, son oeuvre et les pages sont indiqués, les mots en gras sont ceux de l'auteur et ils ne sont pas placés entre guillemets.**

CE QUI EST ACCEPTABLE

Vous avez écrit

Acceptable parce que :

Selon Brodie, « [B]ien qu'elles représentent partout plus de la moitié de la population, les femmes comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. » (1991 : 3)

• **L'extrait est placé entre guillemets, et la source est citée.**

• **La présentation des références varie selon les disciplines. Consultez vos professeurs.**

Comme le rappelle Brodie (1991 : 3), de plus en plus de femmes occupent des postes dominés par les hommes et « l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes ».

• **Vous avez brièvement exprimé en vos propres termes l'essentiel de ce que l'auteur a dit en deux phrases.**

• **Vous avez placé entre guillemets ce que vous avez emprunté textuellement à l'auteur.**



SEMAINE DE PRE-RENTREE

Présence obligatoire pour les étudiants de L1 du lundi 31 août au samedi 5 septembre 2020

RENTREE UNIVERSITAIRE / DEBUT DES COURS *

Lundi 7 septembre 2020

PREMIER SEMESTRE

Du lundi 7 septembre au samedi 19 décembre 2020

Congés d'automne : du lundi 26 octobre au dimanche 1^{er} novembre 2020

Congés d'hiver : du lundi 21 décembre 2020 au dimanche 3 janvier 2021

Examens du premier semestre

Du lundi 7 au vendredi 18 décembre 2020 et du lundi 4 au samedi 9 janvier 2021

SECOND SEMESTRE

Du lundi 11 janvier au samedi 17 avril 2021

Congés d'hiver : du lundi 1^{er} au dimanche 7 mars 2021

Congés de printemps : du lundi 26 avril au dimanche 2 mai 2021

Examens du second semestre

Du lundi 19 au samedi 24 avril, puis du lundi 3 au vendredi 7 mai et du lundi 10 au mercredi 12 mai

Examens-2^{ème} session

Du lundi 7 au vendredi 25 juin 2021

* Attention certains cours en master commencent dès le 31 août – les cours de japonais en portail 4 également : vous devez consulter votre emploi du temps via votre <http://ent.univ-orleans.fr/render.userLayoutRootNode.uP>

L'Université d'Orléans est entrée dans l'Espace Européen de Formation. Depuis la rentrée universitaire 2004 - 2005, l'Université d'Orléans applique le schéma européen d'organisation des études, le L.M.D .

Cette nouvelle organisation permet à l'étudiant de :

- Construire son parcours de formation et son projet professionnel en bénéficiant de l'accompagnement et des conseils de **son enseignant référent**
- Choisir son parcours de formation parmi **une offre de spécialités élargie** aux différents domaines de formation
- Bénéficier **d'échanges européens** et d'une **reconnaissance des diplômes au niveau international**

I - L'architecture du nouveau système :

Comme la plupart des Universités françaises et européennes, l'Université d'Orléans délivre trois diplômes et grades universitaires :

- La Licence (BAC+3)
- Le Master (BAC+5)
- Le Doctorat (BAC+8)

1. La Licence :

La durée des études est de **6 semestres** qui correspondent chacun à **30 crédits** soit au total **180 crédits** (ECTS : European Credit Transfer System).

2. La Licence professionnelle :

Il s'agit d'une troisième année de licence (**60 crédits = 2 semestres**) permettant, après validation de **120 crédits** dans un autre parcours, d'acquérir des compétences en vue d'une insertion professionnelle.

3. Le Master :

La durée des études est de **4 semestres**, ce qui équivaut à **120 crédits**. L'obtention de la Licence est nécessaire pour pouvoir s'inscrire en Master.

Le Master (M1 et M2) sanctionne des parcours comportant soit une voie à finalité professionnelle délivrant un **Master Professionnel**, soit une voie à finalité recherche délivrant un **Master Recherche**.

4. Le Doctorat :

Après le Master Recherche, il s'agit du **diplôme le plus élevé du LMD** (Bac + 8). Il est délivré à l'issue d'une soutenance de thèse.

II - Caractéristiques du LMD :

- Chaque semestre est constitué de plusieurs **Unités d'Enseignements (UE)**. A chaque UE est affectée une valeur en crédits. Les crédits sont attribués lorsque l'UE est validée.
- Les crédits ainsi obtenus sont **transférables** dans toute autre université en France et en Europe et **capitalisables**, c'est-à-dire définitivement acquis quelle que soit la durée du parcours de l'étudiant.
- L'étudiant construit son parcours en fonction de son **projet professionnel**. Il peut le modifier ou le faire évoluer par le choix d'options, de spécialisations, de passerelles qui lui sont proposées. L'étudiant pourra bénéficier, en cours de cursus, d'un seul bilan global lui permettant d'arrêter ses études, de se présenter à des concours. Le bilan n'aura de valeur qu'à usage externe. Il ne pourra être pris en compte dans le cadre de la progression des études. Pour l'accompagner, un **enseignant référent** l'informe et le conseille.

Chaque parcours est animé par une équipe pédagogique encadrée par un directeur des études.

Le supplément au diplôme

Une annexe descriptive au diplôme est délivrée à tout étudiant diplômé. Elle est destinée à assurer la lisibilité des connaissances et aptitudes acquises au cours de la formation.

Diplômes de DEUG et de Maîtrise

Est conservée la possibilité de délivrer, à la demande de l'étudiant, le DEUG (correspondant aux 120 crédits des deux premières années de Licence) et la Maîtrise (après obtention des 60 crédits des semestres 1 et 2 de Master).

La compensation

Pour chaque semestre, si la note globale moyenne est supérieure ou égale à 10/20, le semestre est validé et l'étudiant obtient 30 crédits.

En Licence, une compensation par année s'organise également entre deux semestres immédiatement consécutifs d'une même année universitaire (soit S1 avec S2 ; S3 avec S4 ; S5 avec S6).

En Master, il n'y a pas de compensation par année, ni sous quelque forme que ce soit entre la note de stage ou de mémoire et les notes des autres unités d'enseignement.

Deuxième session

L'étudiant ajourné à un semestre se voit proposer une session de rattrapage pour tous les enseignements dans lesquels il a obtenu une note inférieure à 10/20 pendant ce semestre.

En Licence, l'étudiant conserve la meilleure des notes obtenues entre la première session et la session de rattrapage, pour une même année. Cette règle s'applique uniquement aux étudiants présents aux deux sessions.



1. Relevés de notes sont disponibles à l'accueil de la scolarité dans le hall, après la session des semestres pairs (juin) et la seconde session (juillet).

2. Attestations de réussite : En l'attente de la disponibilité des diplômes et sur simple demande à l'accueil de la scolarité.

* Si l'étudiant ne peut se déplacer, il peut donner procuration à un tiers (document manuscrit portant le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance de la personne qui reçoit procuration accompagné d'une photocopie de la carte d'identité) ou faire une demande d'envoi postal en fournissant une enveloppe timbrée au tarif en vigueur.

3. Diplômes :

Licence : Disponibles au plus tôt dans les six mois après proclamation des résultats à l'accueil de la scolarité.

Master : Remis lors de la cérémonie de remise de diplômes de l'année suivante en juin.

Si l'étudiant est dans l'impossibilité de se déplacer, il peut faire une demande par lettre en joignant timbres exclusivement pour envoi en recommandé avec AR.

En cas de procuration, la remise est tolérée, au niveau de la composante, à condition que soient gardés avec la liste des diplômés :

- * une procuration signée de l'intéressé
- * une copie de la pièce d'identité du destinataire du courrier
- * une copie de la pièce d'identité de celui qui détient la procuration

ATTENTION :

Des certificats de scolarité vous sont délivrés lors de votre inscription administrative.

Il vous appartient d'en faire des copies.

Aucun duplicata ne sera établi.

Pour se présenter à une épreuve quelconque, l'étudiant doit avoir accompli une double formalité administrative :

1. Une **Inscription ADMINISTRATIVE** matérialisée par l'obtention de la carte d'étudiant
2. Une **Inscription PEDAGOGIQUE** pour le choix des options, parcours et régimes d'études

Le Régime d'Études : Normal ou Spécial ?

Régime Normal d'Études

Sauf situation particulière, tous les étudiants sont inscrits en Régime Normal d'Études. Ce régime oblige les étudiants à être assidus à tous les cours de TD. Ils passent les examens de contrôle continu et les examens de fin de semestre.

Régime Spécial d'Études

Il est exclusivement réservé aux :

- * étudiants salariés (justifier d'un contrat de travail)
- * étudiants en double cursus (justifier la double inscription)
- * étudiants ayant une activité de nature universitaire
- * étudiants chargés de famille (joindre la copie du livret de famille)
- * étudiants handicapés
- * étudiants sportifs de haut niveau

L'étudiant qui relève de l'un de ces cas choisit le Contrôle Terminal (CT) pour une ou plusieurs UE dans leur totalité, *aucun panachage ne peut être pratiqué au sein d'une UE.*

Pour chaque UE en Contrôle Terminal, l'étudiant n'est pas soumis à l'obligation d'assiduité en cours de TD. Il passe une épreuve unique à la fin du semestre.

Pour s'inscrire en RSE, l'étudiant doit remplir un formulaire disponible à l'accueil de la scolarité et fournir un justificatif.

NOTEZ BIEN : Il vous est possible de modifier votre inscription pédagogique jusqu'à un mois après le début des cours (régime, options (SAUF UE Libre)), au-delà, votre inscription est considérée comme validée.

L'attribution du RSE n'est plus révoquée en cours de semestre et engage l'étudiant à s'y conformer.

Quand faire votre inscription pédagogique ?

Les inscriptions pédagogiques se déroulent à l'issue de l'inscription administrative.

Pour se présenter à une épreuve quelconque, l'étudiant doit avoir accompli une double formalité administrative.

A DÉFAUT :

Vous ne serez inscrit dans :
AUCUN COURS DE LANGUES
AUCUN GROUPE DE TD
AUCUNE OPTION

+

**Vous ne serez pas autorisé à composer lors des examens
et vous ne pourrez obtenir AUCUN DIPLOME.**



(source : <http://www2.cegep-fxg.qc.ca/biblio/plagiat.htm>)

Organisation des examens et devoirs en classe

Par souci d'équité, tous les étudiants devront respecter les quelques règles suivantes :

- Les étudiants devront s'installer à leur table avec uniquement de quoi écrire (stylos et feuilles si elles ne sont pas fournies) et les éventuels documents autorisés.
- Une place doit être laissée libre entre chaque étudiant dans la mesure de la capacité de la salle. L'étudiant devra immédiatement prendre la place désignée par le surveillant si celui-ci le lui demande.
- Les sacs seront laissés à l'entrée de la salle. Les téléphones portables seront éteints à l'intérieur des sacs. Il est demandé à l'étudiant de venir avec une montre.
- Lors des examens, les sorties ne pourront avoir lieu qu'une heure après le début de l'épreuve écrite. Elles seront soumises à l'autorisation du surveillant qui notera le nom et l'heure, devront rester exceptionnelles et ponctuelles et seront effectuées sans sacs ni manteaux. Tout étudiant contrevenant à ces règles sera soumis aux sanctions prévues par l'université.

Cas de fraude :

Sont assimilables à une tentative de fraude et passibles de la section disciplinaire du Conseil d'Administration de l'université :

1 Les sanctions peuvent aller jusqu'à l'interdiction de se présenter à tout examen ou jusqu'à 5 ans d'exclusion.

★ Pendant les examens et les devoirs en classe

- L'introduction, dans la salle d'examen, d'informations non expressément autorisées et ce quel que soit le support utilisé (papier, mémoire d'ordinateur, de calculatrice, de téléphone portable...);
- La communication durant l'épreuve avec un autre candidat ou toute personne extérieure, dans et en dehors de la salle d'examen, quel que soit le moyen de communication utilisé (téléphones portables, messagerie, ...);
- La substitution de personne;
- Le fait de copier sur un autre étudiant.

★ Pour les travaux à la maison : le plagiat

L'université est confrontée à une forte croissance des problèmes de plagiat. Afin d'éviter de lourdes sanctions pouvant aller jusqu'à l'interdiction de se présenter à tout examen ou concours pour une période allant jusqu'à 5 ans, les étudiants sont invités à prendre connaissance des informations suivantes.

Qu'est-ce que le plagiat ?

Un étudiant est responsable d'un plagiat quand il s'approprie tout ou partie du travail d'une autre personne (étudiant, chercheur, écrivain, journaliste, etc.). Cela concerne les textes, images, graphiques, statistiques, etc. provenant d'un travail universitaire, d'une publication ou d'un site internet. C'est un délit quand il y a appropriation du travail dans son intégralité ou quand il s'agit d'extraits sans que les références sur la source et l'auteur ne soient très clairement mentionnées.

Comment citer un travail ou un extrait ?

Bien sûr il est très fréquent de s'appuyer, dans le cadre de travaux universitaires, sur des travaux antérieurs, c'est une démarche au cœur de la pratique scientifique. Pour cela il convient de respecter des règles de citation

Règle 1 :

Si vous utilisez les mots, les données, etc. de quelqu'un d'autre, mettez ce que vous citez entre guillemets et fournissez la référence complète (notamment : nom de l'auteur, titre de l'ouvrage, ou titre de l'étude ou du site, date, éditeurs le cas échéant). La forme de la référence peut être différente selon les disciplines et selon les enseignants.

Règle 2 :

Si vous empruntez les idées originales de quelqu'un d'autre, donnez la référence complète.

2 Ces règles et ces exemples sont extraits de la brochure préparée par la Faculté des arts et Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa, édition août 2010 (première édition 1999), www.uOttawa.ca/plagiat.pdf

Exemples

Vous voulez vous servir du texte suivant :

« Bien qu'elles représentent partout plus de la moitié de la population, les femmes comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes. »*

* Brodie, Janine avec le concours de Célia Chandler, « Les femmes et le processus électoral au Canada » in K. Megyery, *Les femmes et la politique canadienne*, Toronto, Dundern Press, 1991, 3-4.

CE QUI EST INACCEPTABLE

Vous avez écrit

Même si les femmes représentent partout plus de la moitié de la population, elles comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes.

Inacceptable parce que :

• **L'extrait a simplement été recopié, sans guillemets ni indication de source.**

Même si les femmes constituent plus de 50% de la population, il est rare qu'elles possèdent des postes élevés dans le domaine de la politique. En fait, la domination des hommes peut être plus facilement aperçue dans le domaine électoral. Cependant, même si, depuis quelques dizaines d'années, les femmes occupent de plus en plus de postes qui étaient dominés par les hommes, il demeure qu'il est très difficile pour les femmes canadiennes d'accéder à des postes législatifs.

• **Les mots sont changés, mais les idées sont empruntées, et il n'y a aucune référence. (On ne peut pas simplement remplacer les mots d'un autre par des synonymes).**



Portail n°1b SDL - LLCER Espagnol Semestre 1

■ **LLA1H11- Introduction à la linguistique** - Responsable de l'UE : Marie SKROVEC

Volume horaire : 15CM + 15TD Coeff. 6 - 6 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Ce cours introduit les grands domaines des sciences du langage. Après une présentation des concepts fondamentaux de la linguistique moderne (langage/langue/parole, théories du signe, structuralisme), on s'attardera sur les domaines de la linguistique (phonétique/phonologie, morphologie, lexicologie, syntaxe, sémantique et pragmatique). On abordera ainsi les principes de base de la description et de l'analyse des unités du langage.

Les séances de travaux dirigés sont consacrées à l'étude de textes de référence et à la pratique d'exercices.

Compétences visées :

connaissance des fondamentaux de la linguistique moderne et à la méthodologie de l'analyse linguistique.

Bibliographie :

Textes de référence :

de SAUSSURE, Ferdinand, *Cours de linguistique générale*, édition originale : 1916, édition 1979 : Payot, Paris (ISBN 2-2285-0068-2)

MARTINET, André (2008): *Éléments de linguistique générale*, Paris: Armand Colin.

- BENVENISTE E., *Problèmes de linguistique générale*. V. l'homme dans la langue, Gallimard, 1966.

Manuels d'introduction à la linguistique

- CHISS, Jean-Louis/ FILLIOLET, Jacques/ MAINGUENEAU, Dominique (2001): *Introduction à la linguistique française, tomes 1 et 2*, Paris: Hachette.

- DORTIER, Jean-Francois (2001): *Le langage, nature, histoire et usages*, Auxerre: Sciences Humaines Éditions.

- YAGUELLO Marina (1981), *Alice au pays du langage*, Seuil.

CANCE

Volume horaire : 15CM + 15TD Coeff. 5 - 5 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit et oral - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Cette UE propose aux étudiant.e.s une présentation générale des questions majeures et des concepts clé qui traversent sciences du langage et sciences de la communication : communication animale et langage humain, origines des langues et origines du langage, relations entre langage, culture et cognition, entre langage et société, entre langage et technologie ...

L'enseignement aborde également les principaux modèles de la communication (approche informationnelle, approches linguistiques et sémiotiques, communication non verbale ...).

Les séances de travaux dirigés permettent d'appliquer les différents modèles de la communication à des situations concrètes de communication.

Compétence visées :

- Connaître et comprendre les concepts d'information, communication, langage, signe
- Connaître différents modèles de la communication
- Analyser une situation de communication en s'appuyant sur les modèles théoriques adéquats

Bibliographie :

Bougnoux, D. (2001). *Introduction aux sciences de la communication*, coll. Repères, La Découverte.

Breton, P., & Proulx, S. (2006). *L'explosion de la communication: introduction aux théories et aux pratiques de la communication*. Paris: La Découverte.

Gabin P. & Dortier J-F. (dir.) (2008). *La communication. État des savoirs*, troisième édition actualisée, Auxerre: Éditions Sciences humaines.

Mattelart, A., & Mattelart, M. (1995). *Histoire des théories de la communication*, Paris : La Découverte.

Winkin, Y. (1996, 2001). *Anthropologie de la communication : de la théorie au terrain*. Paris : Seuil.

■ **LLA1H51-Linguistique historique** - Responsable de l'UE : Pierre Alain CALTOT

Volume horaire : 9CM + 9TD Coeff. 4 - 4 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit - Session 2 : 100% CT écrit 1h

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h - Session 2 : 100% CT écrit 1h

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours de linguistique historique propose une réflexion aux étudiants dans deux directions : d'une part, il résume les grands traits de l'histoire de la linguistique et pose les jalons principaux de l'étude de la langue comme objet de réflexion herméneutique. D'autre part, il envisage la distinction entre linguistique synchronique et linguistique diachronique, à partir des travaux de Ferdinand de Saussure, pour définir les caractéristiques principales de cette dernière.

C'est ensuite la linguistique diachronique qui sera étudiée dans le cours magistral, à travers une investigation autour de l'indo-européen. Nous définirons les grandes étapes de l'hypothèse indo-européenne, à partir de ses premières formulations avec W. Jones jusqu'à l'étude des thèses en présence à la fin du XX^e siècle. Le cours étudiera enfin les enjeux de la thèse indo-européenne, tant pour la définition d'une civilisation indo-européenne (à partir des travaux de G. Dumézil) que du point de vue linguistique, en étudiant les caractéristiques de la racine indo-européenne, telle que l'a définie É. Benveniste.

Les travaux dirigés seront consacrés à l'étude des phénomènes linguistiques communs aux langues anciennes (latin et grec ancien principalement) afin d'étudier les évolutions linguistiques à partir de la matrice indo-européenne (rapport de la langue et des alphabets, rapport entre langues et dialectes, systèmes verbaux et nominaux dans les langues d'origine indo-européenne).

Objectifs :

- Distinguer synchronie et diachronie
- Connaître les grandes étapes de l'histoire de la linguistique
- Situer les étapes et les enjeux de la formulation de l'hypothèse indo-européenne
- Analyser les traits caractéristiques des langues d'origine indo-européenne

Bibliographie indicative :

Bader, F. (éd.), 1994, *Langues indo-européennes*, Paris.

Benveniste, É., 1969, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, Paris.

Hombert, J.-M. (dir.), 2005, *Aux origines des langues et du langage*, Paris.

Martinet, A., 1986, *Des steppes aux océans*, Paris.

Sergent, B., 1995, *Les Indo-Européens. Histoire, langues, mythes*, Paris.

■ **LLA1C1A - Version espagnole** - Responsable de l'UE : Annie BACCON

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit 1h - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Descriptif de l'enseignement :

Initiation à la traduction de l'espagnol vers le français à travers des articles de presse et des extraits de romans contemporains.

Bibliographie :

Une bibliographie sera fournie lors du premier cours

■ **LLA1C1B - Grammaire espagnole** - Responsable de l'UE : Magali GINESTA

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit - Session 2 : 100% CT écrit 1h

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h - Session 2 : 100% CT écrit 1h

Descriptif de l'enseignement :

Présentation de la grammaire espagnole avec application pratique systématique. Le cours se déroulera en français pour permettre une compréhension précise des éléments théoriques.

Bibliographie :

Distribuée et commentée lors de la première séance

■ **LLA1C1C - Expression et compréhension orale espagnoles** - Responsable de l'UE : David ARBULU

Volume horaire : 18TP Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC oral - Session 2 : 100% CT oral 15 min.

RSE: S1 : 100% CT oral 15 min. - Session 2 : 100% CT oral 15 min.

Descriptif de l'enseignement :

L'étudiant se verra proposer diverses activités destinées à améliorer son expression écrite et orale en espagnol.

■ **LLA1C20 - Introduction à la civilisation de l'Amérique Latine** - Responsable de l'UE : *CLAIRE DECOBERT*

Volume horaire : 18TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Introduction à l'étude de l'Amérique latine – cadre physique, économie, société, culture.

Bibliographie :

Une bibliographie sera donnée en cours

■ **LLA1C4A1 - Texte, scène, écran espagnol** - Responsable de l'UE : *Eugenia MELLADO*

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit et oral - Session 2 : 100% CT oral

RSE: S1 : 100% CT oral - Session 2 : 100% CT oral

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours étudiera la transposition au cinéma et au théâtre des oeuvres littéraires en vue de l'acquisition de nouveaux savoirs théoriques et techniques dans le domaine de l'image et du texte.

■ **LLA1C3A - Le monde hispanophone dans les médias** - Responsable de l'UE : Claire Decobert

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit et oral 1h30 - Session 2 : 100% CT oral 10 min.;

RSE: S1 : 100% CT oral 10 min. - Session 2 : 100% CT oral 10 min.

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours a pour principal objet l'étude des articles de presse, de reportages télévisés et d'émissions de radio portant sur des sujets d'actualité de l'aire géographique étudiée.

Bibliographie :

Une bibliographie sera donnée en cours.

■ **Langue vivante 2 allemand (LLA1ALL), anglais(LLA1ANG) ou Liste de lecture** - Responsable de l'UE : selon le choix.

Volume horaire : 18TD ou non présentiel Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : voir le tableau des MCC selon le cours

LLA1L1B - Liste de lecture

MCC : Session 1 : 100% CC dossier - Session 2 : 100% CT oral

RSE: S1 : 100% CT oral - Session 2 : 100% CT oral

Descriptif de l'enseignement :

Les étudiants seront amenés à lire des œuvres de littérature et de civilisation espagnole en version originale et/ou bilingue et à rédiger un dossier sur celles-ci.



Portail n°1b SDL - LLCER Espagnol

Semestre 2

Semestre 2 - Majeure SDL Mineure LLCER espagnol

- **LLA2H11 - Phonétique** - Responsable de l'UE : Guillaume ENGUEHARD
Volume horaire : 18CM + 24TD Coeff. 5 - 5 ECTS
MCC : Session 1 : 100% CC écrit - Session 2 : 100% CT écrit 2h
RSE: S1 : 100% CT oral 20 min. - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Dans le cadre du cours de phonétique, les étudiants seront amenés à s'interroger sur les caractéristiques de l'oral par rapport à celles de l'écrit, les rapports que ces deux modalités de la langue entretiennent et comment ils ont évolué au fil de l'histoire. Nous observerons en quoi la norme orthographique est une image appauvrie des différents phénomènes linguistiques liés à la réalisation des mots (assimilations, liaisons, 'e' muet, prosodie...). Nous soulignerons par conséquent que la description approfondie d'une langue nécessite un système de transcription distinct des normes orthographiques : l'Alphabet Phonétique International (API). Nous étudierons les principes de celui-ci et apprendrons à l'utiliser par le biais d'exercices de transcription. Puis, nous aborderons la dimension anatomique de l'oral, à travers la description des organes de la parole et de la manière dont ceux-ci s'agencent afin de produire la grande variété des sons que l'on rencontre dans les langues. Enfin, à l'aide de représentations graphiques d'enregistrements audios (spectrogrammes) – que nous apprendrons à lire – nous analyserons comment cette production module le signal acoustique (fréquence fondamentale, harmoniques, VOT...).

Objectifs :

- Connaître les propriétés articulatoires des sons de la parole
- Connaître les propriétés acoustiques des sons de la parole

Compétence visées :

- Avoir connaissance des caractéristiques qui distinguent oral et écrit
- Maîtriser les transcriptions employées dans les dictionnaires de langue
- Être capable de décrire l'articulation anatomique d'un son
- Être capable de reconnaître un son à partir de sa représentation spectrographique

Bibliographie :

- Grammont, M. (1914) *Traité pratique de prononciation française*. [1925]. Paris: Delagrave.
- Léon, P. (2011) *Phonétisme et prononciations du français*. [1992]. Paris : Armand Colin.
- Martin, P. (2008) *Phonétique acoustique: Introduction à l'analyse acoustique de la parole*. Paris : Armand Colin.
- Thomas, J. M. C., Bouquiaux, L. & Cloarec-Heiss, F. (1976) *Initiation à la phonétique*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Vaissière, J. (2006) *La phonétique*. Paris : Presses Universitaires de France.

■ **LLA2C3A - Introduction à l'étude de la civilisation espagnole** - Responsable de l'UE : Claire DECOBERT

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit et oral 1h30 - Session 2 : 100% CT oral

RSE: S1 : 100% CT oral - Session 2 : 100% CT oral

Descriptif de l'enseignement :

Introduction à l'étude de l'Espagne. Présentation générale de l'Espagne : géographie et organisation du territoire. L'organisation géographique, administrative de l'Espagne actuelle. (Géographie physique et humaine, Communautés Autonomes, répartition des pouvoirs).

Bibliographie :

Une bibliographie sera donnée en cours.

■ **LLA2C1B - Compréhension et expression orales espagnol** - Responsable de l'UE : David ARBULU

Volume horaire : 15TP Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC oral - Session 2 : 100% CT oral 15 min.

RSE: S1 : 100% CT oral 15 min. - Session 2 : 100% CT oral 15 min.

Descriptif de l'enseignement :

Pratique de l'oral (compréhension et expression) à travers différentes activités proposées par l'enseignant.

■ **LLA2H20 - Linguistique et diversité des langues** - Responsable de l'UE :

Katja PLOOG Volume horaire : 18CM + 18TD Coeff. 5 - 5 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Cette UE vise à présenter les langues du monde sous l'aspect de leur diversité., au regard des situations linguistiques (plurilinguisme, statut, etc.), des fonctions communicatives (ex. véhiculaires / vernaculaires) et au regard de leur émergence historique (ex. créoles et pidgins).

L'étudiant fera connaissance avec les approches génétique (reconstruction, approche lexico-statistique, lois phonétiques, etc.), qui identifie les familles de langues, langue isolée, proto-langues ; typologique (type ou degré, ratios), qui examine les structures morphologiques holistiques ou partielles, les universaux linguistiques et implicationnels, et pose le constat du relativisme linguistique ; aréale (modèle d'équilibre ponctué de Dixon, Sprachbund) ; contrastive. La notion de grammaire universelle sera questionnée.

L'ensemble des objets présentés en cours permettront, en TD, d'expérimenter les méthodes d'analyses de la discipline telles qu'elles ont été pratiquées dans le passé et à l'heure actuelle.

Evaluation :

L'étudiant devra montrer sa capacité :

- 1) à développer une réflexion autonome sur une problématique de linguistique générale à l'occasion d'un devoir sur table ;
- 2) à documenter une langue de son choix (autre que le français) par la confection d'un dossier d'étude référencé.



LLA2H80 - Introduction à la syntaxe - Responsable de l'UE : Lotfi ABOUDA

Volume horaire : 24CM + 24TD Coeff. 6 - 6 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT oral 20 minutes - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

- Liens et différences historiques et épistémologiques entre grammaire et syntaxe (objet, objectifs, méthodes)

Présentation de la notion de phrase (discussion des différents critères définitoires)

- Catégories syntaxiques (critères définitoires et présentation des principales catégories) et groupes syntaxiques
- Fonctions syntaxiques (critères définitoires et présentation des principales fonctions)
- Initiation à la syntaxe distributionnelle (Tests syntaxiques, Analyse en Constituants Immédiats).
- Initiation à l'analyse de la phrase simple
- Initiation à la représentation géométrique en syntaxe

Savoir et Savoir-faire :

- Connaître les objets de base de la description syntaxique (catégories, groupes, frontières de constituants)
- Acquérir les techniques de base de l'analyse syntaxique
- Développer une réflexion méta-grammaticale

Bibliographie :

DELAVEREAU, A ; KERLEROUX, F. (1985). *Problèmes et exercices de syntaxe française*, Paris, Armand Colin.

GARDES-TAMINE, J. (1990). *La Grammaire. Tome 2 : La syntaxe*, Armand Colin.

MAINGUENEAU, D. (1994). *Syntaxe du français*, Paris, Hachette.

RIEGEL, M. ; PELLAT, J.-C. ; RIOUL, R. (1994). *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

SIOUFFI, G. ; VAN RAEMDONCK D. (1999). *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Bréal.

■ **LLA2H51 - Orthophonie** - Responsable de l'UE : Flavie BAUDON **(orthophoniste)**

Volume horaire : 24CM Coeff. 4 - 4 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit - Session 2 : 100% CT oral 20 min.

RSE: S1 : 100% CT oral 20 min. - Session 2 : 100% CT oral 20 min.

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

L'étude de l'ontogénèse langagière, versant expression, nous permettra d'appréhender comment le langage oral ainsi que la communication verbale et non verbale entre l'enfant, son entourage et plus particulièrement sa figure d'attachement, se mettent en place et se structurent.

Nous retiendrons la période de pré-langage c'est-à-dire de la naissance à 18 mois.

Différentes pathologies qui ont des répercussions sur la communication verbale, sur l'attachement seront ensuite abordées.

Objectifs :

- connaître les caractéristiques langagières des enfants avant 18 mois
- connaître les principales pathologies du langage

Compétence visées :

- connaître les caractéristiques langagières des enfants avant 18 mois
- connaître les principales pathologies du langage

■ **LLA2H90 - Lexicologie, Lexicographie et Sémantique lexicale** - Responsable de l'UE : Badreddine HAMMA

Volume horaire : 15CM + 15TD Coeff. 4 - 4 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT oral 20 minutes - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Sémantique lexicale

Rappel des notions fondamentales de la théorie de l'analyse componentielle/sémique. Limites et défauts de la démarche.

Les relations lexicales et sémantiques

-Relations hiérarchiques : hyperonyme/hyponyme; holonyme/méronyme.

-Relations d'équivalence : les (quasi-)synonymes.

-Relations d'opposition : les antonymes complémentaires, scalaires et converses.

Critères et tests linguistiques d'identification et de discrimination.

Morphologie lexicale

Principes fondamentaux de la morphologie lexicale et de la formation des mots (lexie, lemme, morphème, phrasème...).

Principes de la double articulation du langage.

Critères et tests linguistiques liés à la segmentation et à l'analyse des unités lexicales construites par flexion, par dérivation ou par composition.

Lexicographie

Notion de dégrouperment des entrées lexicographiques.

Approche onomasiologique VS Approche sémasiologique.

Critères linguistiques de dégrouperment.

Architecture des définitions lexicographiques.

Notions de polysémie et d'homonymie.

Notions de continuum VS rupture.

Compétences visées :

- Acquérir les notions de base de la lexicologie
- Sensibiliser les étudiants aux problèmes posés par la lexicologie et aux différentes méthodes de résolution.
- Établir des liens et des regroupements entre les lexies d'une langue qui sont fondés sur le sens, la forme ou l'usage.
- Appréhender le lexique d'une manière objective en se familiarisant avec les critères linguistiques d'élicitation, de reconnaissance et de classification.
- Prendre conscience de la variation dans le lexique

Bibliographie :

Elisabetta Jezek (2016). *The Lexicon. An introduction*. Oxford University Press.

Alise Lehmann, Françoise Martin-Berthet, *Introduction à la lexicologie : sémantique et morphologie*, Collection Lettres Supérieures, 2005.

Igor A. Mel'cuk, André Clas, Alain Polguère, *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*. Duculot s.a., 1995.

Jacqueline Picoche, *Précis de lexicologie française*. Paris, Nathan, 1977.

Alain Rey, *La lexicologie*. Lectures. Paris Klincksieck, 1970.

 **Atelier d'écriture ou LSF** - Responsable de l'UE : Elisabeth BATIER ou Rémy PIAT (VISUEL)
Volume horaire : 20TD ou 30 TD pour la LSF Coeff. 2 - 2 ECTS

LLA2G8C - Atelier d'écriture

MCC : Session 1 : 100% CC écrit - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Cet atelier se fait dans l'esprit des ateliers d'écriture créative. Il s'agit d'inciter les étudiants, réunis en petits groupes, à produire des textes courts, à partir d'une ou de plusieurs consignes d'écriture. On insistera sur la réécriture et la valorisation de textes produits.

Objectifs de l'UE :

- Développer des compétences de lecture et d'écriture
- Libérer les capacités d'expression personnelle
- Jouer sur la fonction poétique des mots
- Améliorer la maîtrise de la langue

LLA2H6B-LSF

MCC : Session 1 : 100% CC oral - Session 2 : 100% CT oral 30 min.

RSE: pas possible en RSE.

Descriptif de l'enseignement :

Niveau A1.1

Apprentissage de la LSF au niveau introductif selon Cadre Européen de Référence pour les Langues

Objectifs :

- Acquérir les bases lexicales et structurales de la LSF
- Appréhender la sémantique de la LSF

Semestre 2 - Majeure LLCER espagnol Mineure SDL

 **LLA2H20 - Linguistique et diversité des langues** - Responsable de l'UE : *Katja PLOOG* Volume horaire : 18CM + 18TD Coeff. 5 - 5 ECTS
MCC : Session 1 : 100% CC écrit - Session 2 : 100% CT écrit 2h
RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Cette UE vise à présenter les langues du monde sous l'aspect de leur diversité., au regard des situations linguistiques (plurilinguisme, statut, etc.), des fonctions communicatives (ex. véhiculaires / vernaculaires) et au regard de leur émergence historique (ex. créoles et pidgins).

L'étudiant fera connaissance avec les approches génétique (reconstruction, approche lexico-statistique, lois phonétiques, etc.), qui identifie les familles de langues, langue isolée, proto-langues ; typologique (type ou degré, ratios), qui examine les structures morphologiques holisitiques ou partielles, les universaux linguistiques et implicationnels, et pose le constat du relativisme linguistique ; aréale (modèle d'équilibre ponctué de Dixon, Sprachbund) ; contrastive. La notion de grammaire universelle sera questionnée.

L'ensemble des objets présentés en cours permettront, en TD, d'expérimenter les méthodes d'analyses de la discipline telles qu'elles ont été pratiquées dans le passé et à l'heure actuelle.

Evaluation :

L'étudiant devra montrer sa capacité :

- 1) à développer une réflexion autonome sur une problématique de linguistique générale à l'occasion d'un devoir sur table ;
- 2) à documenter une langue de son choix (autre que le français) par la confection d'un dossier d'étude référencé.

- **LLA2C3A - Introduction à l'étude de la civilisation espagnole** - Responsable de l'UE : Claire DECOBERT
Volume horaire : 18TD Coeff. 3 - 3 ECTS
MCC : Session 1 : 100% CC écrit et oral 1h30 - Session 2 : 100% CT oral
RSE: S1 : 100% CT oral - Session 2 : 100% CT oral

Descriptif de l'enseignement :

Introduction à l'étude de l'Espagne. Présentation générale de l'Espagne : géographie et organisation du territoire. L'organisation géographique, administrative de l'Espagne actuelle. (Géographie physique et humaine, Communautés Autonomes, répartition des pouvoirs).

Bibliographie :

Une bibliographie sera donnée en cours.

- **LLA2C1B - Compréhension et expression orales espagnol** - Responsable de l'UE : David ARBULU
Volume horaire : 15TP Coeff. 2 - 2 ECTS
MCC : Session 1 : 100% CC oral, - Session 2 : 100% CT oral 15 min.
RSE: S1 : 100% CT oral 15 min. - Session 2 : 100% CT oral 15 min.

Descriptif de l'enseignement :

Pratique de l'oral (compréhension et expression) à travers différentes activités proposées par l'enseignant.

- **LLA2C1A - Grammaire espagnole 2** - Responsable de l'UE : Annie BACCON
Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS
MCC : Session 1 : 100% CC écrit - Session 2 : 100% CT écrit 1h30
RSE: S1 : 100% écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Descriptif de l'enseignement :

Présentation et systématisation de la grammaire espagnole avec application pratique systématique. Le cours se déroulera en français pour permettre une compréhension précise des éléments théoriques.

Bibliographie :

Une bibliographie sera fournie lors du premier cours

 **LLA2C1C - Thème** - Responsable de l'UE : Annie BACCON

Volume horaire : 18TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Descriptif de l'enseignement :

Initiation à la traduction du français vers l'espagnol de textes littéraires contemporains.

Bibliographie :

Une bibliographie sera fournie lors du premier cours

 **LLA2C1D - Version** - Responsable de l'UE : Magali GINESTA-MUÑOZ

Volume horaire : 18TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Descriptif de l'enseignement :

Traduction de textes littéraires contemporains.

 **LLA2C2A - Littérature espagnole** - Responsable de l'UE : Samuel FASQUEL

Volume horaire : 18TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Étude de quelques œuvres fondamentales sous forme d'anthologie ou de lecture intégrale

■ **LLA2C2B - Littérature hispano-américaine** - Responsable de l'UE : Brigitte NATANSON

Volume horaire : 18TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 50% CC et 50% CT écrit et oral 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement :

La nouvelle en Amérique Latine. Une anthologie sera fournie au début du cours.

■ **LLA2C41 - Initiation à l'étude de l'image** - Responsable de l'UE : Marcos EYMAR

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CT écrit et oral 3h - Session 2 : 100% CT oral 20 min.

RSE: S1 : 100% CT oral 20 min. - Session 2 : 100% CT oral 20 min.

Descriptif de l'enseignement :

Présentation des outils théoriques de l'analyse visuelle à travers l'étude de tableaux, photographies, films et publicités du monde hispanique.

■ **LLA2C3B - Civilisation latino-américaine** - Responsable de l'UE : Marcos EYMAR

Volume horaire : 18TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CT écrit et oral - Session 2 : 100% CT oral 20 min.

RSE: S1 : 100% CT oral 20 min. - Session 2 : 100% CT oral 20 min.

Descriptif de l'enseignement :

Études des civilisations précolombiennes et de leurs premiers contacts avec les colons espagnols.



 **Responsables de la Licence Sciences du Langage**
Mme Céline DUGUA et M. Guillaume ENGUEHARD
licence.sdl.llsh@univ-orleans.fr

 **Responsable de la Licence LLCER espagnol**
Mme Catherine PELAGE
licence.espagnol.llsh@univ-orleans.fr

**Tous les enseignant.e.s sont joignables
sur leur adresse mail universitaire :**

Ex : prénom.nom@univ-orleans.fr



Bureau des Relations Internationales

Bureaux 024 & 025

02 38 49 47 73

international.llsh@univ-orleans.fr



Etudier à l'étranger :

Grâce à la mobilité ERASMUS + (Séjour d'études en Europe)

Grâce à ce programme, les étudiants ont la possibilité de valider un semestre ou une année universitaire dans une de nos universités partenaire en Europe en obtenant une bourse de l'Union Européenne.

Selon le département dans lequel vous étudiez, une liste précise d'universités offrant des cours correspondant à votre cursus est déterminée.

Grâce au programme d'échanges de l'Université d'Orléans (séjour d'études hors Europe)

L'Université d'Orléans a signé des accords de coopération avec des universités étrangères Hors Europe qui permettent également aux étudiants de valider un semestre ou une année universitaire. En moyenne, 60 étudiants y participent chaque année.

Les pays concernés sont : l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Chili, la Chine, la Corée du Sud, les Etats-Unis, le Japon, le Mexique, le Pérou et le Canada (Québec).

Pour plus d'information sur le programme d'échanges hors-Europe, nous vous invitons à contacter directement la Direction des Relations Internationales (DRI) qui gère ces échanges : mobilite.he@univ-orleans.fr



Les doubles-diplômes :

L'UFR LLSH propose des double-diplômes, un au niveau Licence et deux au niveau Master. Il s'agit d'un parcours de formation dont le cursus est organisé par deux ou plusieurs universités.

Encadré par deux enseignants coordinateurs, vous effectuez une partie de votre mobilité dans votre université d'origine et une autre dans l'université partenaire. La validation de votre formation se fonde sur l'obtention d'ECTS et aboutit à la délivrance d'un diplôme reconnu en France et dans le pays de l'université partenaire. Le but d'un double-diplôme est d'offrir aux étudiants des parcours de formation multiculturels de qualité, qui favorisent leur intégration dans le milieu socio-professionnel.

L'UFR LLSH propose un double-diplôme de Licence Langues Etrangères Appliquées spécialité Anglais/Allemand avec l'Université de Siegen (Allemagne), un double-diplôme de master d'histoire spécialité Pouvoirs, Cultures et Sociétés avec l'université Jagellone de Cracovie (Pologne) ainsi qu'un double-diplôme de master de géographie spécialité Développement Durable Local des Territoires Emergents avec l'université de Iasi (Roumanie).

Pour plus de renseignements sur les maquettes d'enseignements, nous vous invitons à prendre rendez-vous avec le BRI.

Autres services de l'Université pouvant vous informer :

Direction des Relations Internationales (D.R.I)
Château de la Source : dri@univ-orleans.fr



Bureau des Stages et de l'Insertion Professionnelle

Bureaux 167

02 38 49 40 86 ou 02 38 41 71 44

stages.llsh@univ-orleans.fr

Le Stage

Élément incontournable du parcours universitaire, le stage représente souvent un tremplin vers une première embauche. Vous trouverez sur cette page des informations concernant les démarches administratives liées au stage, mais également diverses pistes pour trouver un stage ou un job à l'étranger.



A quoi ça sert ?

Obtenir un premier contact avec l'environnement professionnel auquel vous vous destinez

Mettre en pratique les compétences acquises à travers votre formation

Développer votre réseau professionnel



Comment ça marche ?

Le stage représente une période de formation qui a pour but de vous sensibiliser aux divers aspects de la vie professionnelle. La recherche et le choix du stage relèvent d'une démarche personnelle et réfléchie en fonction de votre projet. Le stage doit faire l'objet d'une mission précise, définie en concertation avec vous et l'entreprise qui vous accueille. Il s'agit autant d'une valeur ajoutée pour vous que pour la structure. Le stage peut avoir lieu au sein d'une entreprise, d'une association ou d'une administration en France ou à l'international.

Au sein de l'entreprise, vous êtes encadré par un maître de stage qui vous guidera tout au long de votre mission. Dans votre filière, un enseignant-tuteur apporte une lecture externe à l'entreprise et vous oriente dans la rédaction de votre rapport.

o Qu'est-ce que c'est une convention de stage ?

Véritable contrat de travail entre vous, l'université et la structure qui vous accueille, la convention donne un cadre juridique à votre stage. Elle vous permet de définir clairement vos missions et vos conditions de travail (horaires, gratification, protection sociale, etc.).

Au niveau de l'UFR LLSH, le Bureau des stages et de l'insertion professionnelle vous accompagne d'une part, dans votre recherche de lieux de stages, la construction de vos outils de communication tels que le CV ou la lettre de motivation et d'autre part, pour le suivi administratif de votre stage, notamment la signature de votre convention.

Vous êtes évalué par votre structure d'accueil, à travers une grille d'évaluation remplie par votre maître de stage, votre rapport de stage et une soutenance devant un jury composé de votre maître de stage et de votre enseignant-tuteur.



Qu'est-ce que c'est une convention de stage ?

Véritable contrat de travail entre vous, l'université et la structure qui vous accueille, la convention donne un cadre juridique à votre stage. Elle vous permet de définir clairement vos missions et vos conditions de travail (horaires, gratification, protection sociale, etc.).



Autres services de l'Université pouvant vous informer :

Direction de l'orientation et de l'Insertion professionnelle (DOIP)
Espace Stage Emploi Entreprise (E.S.E.E)
1er étage de la Maison de l'étudiant
02 38 49 45 47 – stage.emploi@univ-orleans.fr



Service des études et de la scolarité

scolarite.llsh@univ-orleans.fr

Responsable du service - Bureau 124

scolarite.llsh@univ-orleans.fr

Scolarité administrative - Bureau 123

Mme Patricia LEBRUN

02 38 41 71 01

inscriptions.llsh@univ-orleans.fr

Mme Stéphanie HARDY

02 38 49 24 85

inscriptions.llsh@univ-orleans.fr

Scolarité pédagogique Licences - Bureau 121

Mme Françoise DAOUDI (LP Cartographie, Erasmus)

02 38 41 70 83

licences.llsh@univ-orleans.fr

M. Sylvain BIGOT (Lettres et LLCER)

02 38 41 73 28

licences.llsh@univ-orleans.fr

Mme Vanessa MARCHAND (LEA)

02 38 49 24 79

licences.llsh@univ-orleans.fr

Mme Valérie LETELLIER (SDL – Histoire, Géographie)

02 38 41 71 65

licences.llsh@univ-orleans.fr

Secrétariat pédagogique - Bureau 297

Mme Céline LECLERC (Lettres et Langues)

02 38 49 47 07

secretariatpedagogique.llsh@univ-orleans.fr

Mme Peggy LECUYER (sciences humaines et sociales)

02 38 49 47 01

secretariatpedagogique.llsh@univ-orleans.fr



La Bibliothèque Universitaire

02 38 41 71 85

Site web : <http://scd.univ-orleans.fr>

Site web de la BU Lettres : <http://scd.univ-orleans.fr/bu-lettres-langues-sciences-humaines>

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi ==> de 8h à 20h

Le samedi, la BU Droit-Economie-Gestion est ouverte de 9h30 à 16h30.

**ATTENTION : Les horaires varient en fonction des périodes de cours.
Consultez le calendrier annuel sur le site de la BU <http://scd.univ-orleans.fr/>**



Les collections de la BU Lettres couvrent les disciplines suivantes :

Beaux-Arts ; Géographie ; Histoire ; Langues ; Littératures ; Philosophie ; Psychologie ; Religions et Sciences sociales

Le **catalogue** de la BU est disponible sur le site web et répertorie l'ensemble de la documentation disponible : documents imprimés (livres, revues, etc.) et ressources numériques (revues et livres en ligne, bases de données, thèses, etc.).

La **documentation numérique** est accessible sur le campus et à distance 7 jours sur 7 et 24h sur 24 via le site web de la BU, rubrique « Explorer les ressources numériques ». L'identification se fait avec le compte ENT. Nos **fiches disciplines** permettent de s'orienter facilement dans l'offre de ressources numériques.

La BU Lettres propose aussi **des formations documentaires, des ateliers et le service d'aide à la recherche documentaire MICADO.**

N'hésitez pas à solliciter les bibliothécaires pour vous guider dans notre offre documentaire et de services.



Service audiovisuel et multimédia

Bureau 171

02 38 41 71 13

audiovisuel.multimedia.llsh@univ-orleans.fr

Le service audiovisuel est chargé :

De la gestion de la salle libre-service équipée de télévisions, de magnétoscopes, de lecteurs DVD

Du prêt de matériels pour la réalisation d'enquêtes et d'exposés (caméscopes, magnétophones,...)

La salle multimédia :

La salle multimédia est composée de postes informatiques, d'une imprimante laser noir et blanc.

Un accès gratuit à Internet (recherches pour exposés et rapports, revues de presse, inscription aux concours, recherche d'un emploi ou d'un stage, courriel).

Dès son inscription, tout étudiant possède une adresse électronique sur le :

<http://www.univ-orleans.fr/e-campus/>



Accompagnement du handicap

Bureau 297

enseignant : philippe.godiveau@univ-orleans.fr

administratif : secretariatpedagogique.llsh@univ-orleans.fr

Vous avez des difficultés temporaires ou permanentes liées à des troubles de la santé, à un handicap d'ordre sensoriel, moteur, psychologique, cognitif ou à une situation particulière (grossesse pathologique, hospitalisation...) ?

La Passerelle Handicap se met à votre disposition pour accompagner votre réussite :

- une équipe vous accueille, vous informe et vous accompagne dans la construction de vos projets de formation ;
- en relation avec l'ESEE et la SUJO, elle vous guide jusqu'à votre insertion professionnelle ;
- elle vous propose un lieu convivial d'échange et de travail équipé de postes informatiques et d'outils adaptés (ZoomText, Jaws, téléagrandisseur, machine à lire...).

Le Service Passerelle Handicap propose un soutien pour :



L'accès aux savoirs et aux diplômes :

aide aux études grâce aux contrats étudiants (preneur de notes, soutien pédagogique...);

aménagements des examens (secrétaire, majoration de temps, interprète...);

adaptation des documents pédagogiques (transcription braille, agrandissement...);

prêt de matériel spécialisé (ordinateurs, dictaphones...);



La vie étudiante :

aide aux déplacements et repas ;

accompagnement dans vos démarches administratives ;

aide à l'obtention de logements adaptés à proximité ;

accès aux pratiques culturelles, physiques et sportives ;

promotion de la participation à la vie associative : association Etudihand.

Des correspondants handicaps assurent le relais vers la Passerelle, dans chaque composante et antenne.

A l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines :

- le correspondant enseignant est Philippe Godiveau
- les correspondantes administratives sont Céline Leclerc et Peggy Lecuyer

Contactez-nous dès que possible pour que nous préparions ensemble votre rentrée !

**Passerelle Handicap – Pôle Vie Etudiante
Maison de l'Etudiant**

Rue de Tours – B.P. 6749
45067 Orléans Cedex 2

Tél : 02.38.41.71.76 / passerelle.handicap@univ-orleans.fr

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 (18h00 le vendredi)

www.univ-orleans.fr/handicap

Retrouvez l'actualité LLSH sur notre facebook

<https://www.facebook.com/collegium.llsh>

